Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230403-BC2023-047-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/04/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 03 AVRIL 2023

RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE

Approbation et autorisation de signature du marché n°2023/12 relatif au mandat d'aménagement pour les études préalables au développement du parc d'activités des Livraindières à Dreux

N°BC2023-047

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**19**
Nombre de pouvoirs	**0**
Votants	**19**
Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle BONHOMME	

L'an 2023, le 03 avril à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT LUBIN DES JONCHERETS), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Pierre SANIER (BU), Christian BOUCHER (CHERISY), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Étaient excusés :
Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Talal ABDELKADER (DREUX), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Jean BARTIER (GARNAY), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE)

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du bureau du 27 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

Il a été exposé,
L'extension du parc d'activités des Livraindières est partie intégrante de la déclinaison opérationnelle du Schéma de l'Offre Economique, qui est également repris dans le Schéma de Cohérence Territorial.

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération souhaite confier à un mandataire le pilotage et la conduite des études préalables à cette opération d'aménagement, une mission d'accompagnement au choix de la procédure à mettre en œuvre (avec comparatif juridique, financier, calendaire et fiscal) et la concertation associée.

L'enveloppe prévisionnelle affectée aux études est estimée à 250 000 € HT (comprenant les honoraires du mandataire). Les études se dérouleront sur une période d'environ 20 mois.

Une procédure formalisée a été lancée le 17 janvier 2023 sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

Les prestations donnent lieu à un marché « composite » :
- pour partie conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire s'agissant de la prestation globale du mandat d'aménagement ;
- et pour partie conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, s'agissant des éventuels besoins complémentaires en cours d'exécution du marché sans minimum et pour un montant maximum de 15 000,00 € HT.

À l'issue du délai de consultation, une unique offre a été réceptionnée.

La Commission d'appel d'offres (CAO), réunie le 27 mars 2023, a attribué ce marché à la SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR (SAEDEL) qui présente une offre correspondant aux attentes de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L.1414-3,
VU le code de la commande publique,
VU le code de l'urbanisme et notamment son livre III,
VU le 3° de la délibération n° 2021-75 du 12 avril 2021 attribuant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en matière de marchés publics de fournitures et services passés selon une procédure formalisée,
VU le procès-verbal d'attribution de la CAO réunie le 27 mars 2023.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE la signature du marché n°2023/12 relatif au mandat d'aménagement pour les études préalables au développement du parc d'activités des Livraindières à Dreux avec la SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR (SAEDEL) conclu pour partie sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 47 030,00 € HT et pour partie sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 15 000,00 € HT, et pour une durée estimée à 20 mois ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le marché.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 14/04/2023

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 14/04/2023

Gérard SOURISSEAU
Président

Emmanuelle BONHOMME
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.